

LES LOCALES ROUBAIX

LES FÊTES DE L'AN

M. le Préfet du Nord et M. le Général commandant le 1er corps d'armée ont reconstruit par l'occasion du 1er janvier.

Le Maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens qu'il y aura, à la Mairie, une réception officielle à l'occasion du jour de l'an.

Les études de Notaires, d'Avoués et d'Huissiers, à Lille, seront fermées le lundi 31 janvier 1911.

UN VIEILLARD DISPARU RENTRÉ AU LOGIS

Nous annonçons récemment la disparition de M. Alphonse Lavallée, 62 ans, verveuxier, demeurant boulevard du Maréchal-Vaillant, qui avait quitté son domicile depuis huit jours, pour se rendre à son atelier, chez M. Debaes, place de Gand, 60.

Il est resté chez lui, hier matin, en attendant qu'il était tout simplement parti à travers les rues de la ville.

DEUX ÉPOUX PARALYTIQUES SURPRIS PAR L'EAU DANS UNE CAVE

Monsieur de Vieux-Faubourg, 46 ans, dans une cave, habitant les Epoux Houdin, âgés de 61 et 63 ans.

Les deux vieillards du soir, jeudi, des appels incessants de cette cave, attirèrent l'attention des passants qui descendirent dans la cave et les deux vieillards d'ailleurs, découvrirent les époux Houdin, le corps nu, dans l'eau, gisant dans le froid. Tous deux paralysés, ils avaient été surpris par la rupture d'une conduite d'eau et ils allaient avec anxiété leur délivrance.

On fut recueilli par un professeur de bien-être leur donna des secours et leur procura un logement.

Le Chasse-Bile des Chartroux

chasse la bile, nettoie l'estomac et l'intestin et guérit la constipation. La boîte, 0,50 ; par boîte, 0,65. En vente chez Mmes Assaignon, herbicures de 1re classe de la Faculté de Médecine, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

DEUX ENTOLEUSES PINCÉES

Il y a quelques jours, nous avons signalé la mort d'un enfant, comme un préjudice de M. G., dans un hôtel des environs de la gare. Les recherches activement menées par M. Jénot, commissaire du 9^e arrondissement, ont abouti à l'arrestation d'une professionnelle de ce vol, Virginie Decock, surnommée Vini, 33 ans, habitant Croix-Wasquehal, rue de Petit-Cottignies, qui lui déjà condamnée pour délit de ce genre. Elle avait opéré avec Valentine Hébert, 28 ans, se disant médecin, rue de Tourbi, 30 bis, et connue sous le nom de Gabry. Elles ont toutes deux été arrêtées et elles ont nié leur culpabilité, prétendant que leur acte de passage était libre et qu'elles n'avaient eu, en fait, se souvenir de leur acte.

A L'ÉCOLE CENTRALE

Monsieur le Ministre M. L. Lecomte, vient d'être nommé à la tête de la Commission chargée de l'étude des projets de loi relatifs à l'enseignement technique.

M. le Ministre ne pouvait faire un choix plus heureux, qu'en nommant M. L. Lecomte, lui-même professeur de l'École centrale, dont les travaux en thermodynamique, les recherches scientifiques et les réalisations industrielles ont tant contribué au développement de l'industrie des grands moteurs.

Cette nomination est un signe de l'évolution qui se poursuit en ce moment à l'École centrale, évolution qui tend, sans rien abandonner du haut enseignement technique, à donner aux jeunes ingénieurs des connaissances pratiques qui les feront encore mieux appréciés que leurs débuts dans l'industrie.

GRAND SKATING LILLOIS

La direction du Grand Skating Lillois vient de prendre une décision qui sera favorablement accueillie par les nombreux habitants du Rink de la rue Nationale.

Elle supprime la soirée de gala de vendredi, mais par contre elle organise pour les mardi une soirée extraordinaire avec prix d'entrée d'un franc. En conséquence les billets de faveur et les cartes d'abonnement ne seront pas valables les mardi soir, mais ils le seront vendredi les vendredis soir.

Pour inaugurer ce changement un grand match de Hockey a été organisé entre l'équipe du Hockey Club Lillois, et les professeurs du Grand Skating Lillois.

MÉNUS FAITS

Recherché par le Parquet belge pour un vol, le nommé François Dumortier, 21 ans, a été arrêté.

Une infraction à une mesure d'expulsion, le nommé Victor Lamotte, 22 ans, mineur, sans domicile fixe, a été conduit au Parquet.

Pour escroqueries au préjudice de divers épiciers, la nommée Marie Cleps, 31 ans, demeurant rue du Pont-de-Lion-d'Or, a fait l'objet d'un procès-verbal. Interrogée par M. Lamour, commissaire de police du 9^e arrondissement, l'accusée a nié, bien que les personnes lésées l'ont formellement reconnue.

Je ne fume que le NIL

NORD-SELECT (8^e année)

Le Nord-Select, annuaire des Salons, édition 1911, est paru en vente au prix de trois francs cinquante chez tous les libraires et chez l'éditeur, M. René Seuzbe, 60, rue Nationale, Lille.

TAXE OFFICIELLE DU PAÏN

Païn de fleur ou de graine, 0 fr. 50 le kilo ; païn blanc, 0 fr. 37 le kilo ; païn bis ou de seigle, 0 fr. 35 le kilo.

Par les Vapeurs Froids et Humides

le consommateur d'autre appareil que le SAPHYR-TRILLES

Le Saphyr-Trilles est un appareil qui, par son système spécial aux vapeurs froides et humides, évacue les impuretés, les poussières, les gaz et les microbes qui se trouvent dans l'air. Il est indispensable pour les personnes souffrant de rhumes, de toux, de bronchites, de catarrhes, de sinusites, de névralgies, de migraines, de maux de tête, de douleurs musculaires, de douleurs articulaires, de douleurs nerveuses, de douleurs chroniques, de douleurs aiguës, de douleurs variées, de douleurs multiples, de douleurs compliquées, de douleurs graves, de douleurs incurables, de douleurs mortelles.

ERRATUM

Dans le compte rendu que nous avons publié de la séance du Conseil municipal...

mercredi soir, on nous a fait dire que le budget primitif communal pour 1911 avait été adopté, à l'exception de quelques articles relatifs à ce qui serait l'objet d'une discussion ultérieure.

C'est là une erreur. Le budget a été adopté dans son entier et les articles qui furent réservés au passage à la lecture du document financier, furent discutés séance tenante et ont donné lieu, au lieu de, qu'à des observations sans grand intérêt.

CONGÈS DE L'AN

L'Administration municipale de Tourcoing nous prie de faire connaître qu'il y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville à l'occasion du renouvellement de l'année.

Les bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 2 janvier, à l'exception de celui de l'Etat civil, qui restera ouvert au public de 8 heures à midi.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE

Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Association du Nouvel An, les mandats de l'assistance obligatoire seront payés le mardi 3 janvier, aux heures habituelles.

AMICALE DE LA RUE DU CALVAIRE

Dans sa dernière réunion, la commission de l'Association a fixé au dimanche 15 janvier 1911, à 10 heures du matin, à l'école, la prochaine assemblée générale trimestrielle. Cette réunion à laquelle sont invités tous les membres de l'Association, aura une importance capitale.

Au premier rang des questions inscrites à l'ordre du jour, figure le revision des statuts. Le projet de modification de l'Association a rendu nécessaire une refonte complète des règlements adoptés à l'époque de la fondation. A ce sujet, d'intéressantes communications ont été faites sur le recrutement des adhérents et la création d'une section cycliste et les excursions projetées en 1911.

D'autre part, le bureau de l'Association a pris note, sur des bases données, de l'organisation des concours permanents de tir et de jeux divers. Une convocation individuelle sera adressée aux adhérents, lesquels sont priés d'arriver à l'heure indiquée sur les cartes qui leur seront envoyées par le bureau de l'Association.

LA MADELEINE

Nous recevons la lettre suivante :
Monsieur le Directeur du Progrès du Nord,
Lille.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, après la rectification à laquelle j'ai droit conformément à la loi, au sujet d'un article paru dans votre journal en date du 28 décembre 1910 à la page 4, colonne 2, sous la rubrique : « Un allége vole et retourne à La Madeleine ».

Dans cet article les faits par vous rapportés sont inexacts, injurieux et diffamatoires à mon égard et je ne doute pas que vous ayez été très renseigné pour les rapporter de cette façon.

Il convient de les rétablir.

REUNION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VIRUX-SYNDICAT A LKNS

Le conseil d'administration du virux-syndicat s'est réuni samedi 27 décembre à la mairie de Lens, sous la présidence de M. le député Basly.

Etaient présents : MM. Cadot, vice-président ; Sorriaux, Bodart, Guibert, Malhé, Gaudin, Carlier, Gaudin, Lassin, Mercier, Duquenne, Cordier, Bequignon.

MM. Evraud et Delplanque à titre consultatif.

Pour les récochés du chemin de fer. — Une somme de 100 francs est votée en faveur des cheministes récochés.

Monument Beugnot. — Le conseil d'administration s'occupe du monument Beugnot. Il s'agit de le faire ériger à la mémoire de ce héros de la guerre de 1870-71.

Contre le verdict de Rouen. — L'ordre du jour suivant est voté :

« Le conseil d'administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais proteste énergiquement contre la condamnation à mort du citoyen Durand, secrétaire du syndicat des charbonniers du Havre, et engage toutes les sections, tous les ouvriers mineurs à se joindre aux hommes de justice et de droit, appartenant à tous les partis qui réclament la mise en liberté immédiate de notre camarade et la révision du monstrueux verdict du jury de la Seine-Inférieure. Et le cas échéant à se solidariser à la cause ouvrière organisée par un mouvement d'ensemble ».

Cet ordre du jour sera adressé à toutes les sections par M. Evraud, secrétaire général.

Commission départementale

La commission départementale se réunira le mercredi 4 janvier 1911, à deux heures et demie de l'après-midi.

La chasse au lièvre

La fermeture de la chasse du lièvre est fixée au dimanche 8 janvier 1911, au soir.

LES GRÈVES

Chez les fleurs de Watrelas

Les ravisseurs de la filature Leclercq-Dupire ont cessé le travail après avoir demandé la réintégration d'un camarade congédié et présenté quelques revendications que les patrons se refusent catégoriquement à accorder.

Carnet du Lecteur

La médaille d'argent des Postes et des Télégraphes a été décernée à M. Jules Louis, facteur chef à Lille. Services militaires, 3 ans ; services administratifs, 25 ans. Titulaire de la médaille de bronze depuis le 4 juillet 1903.

La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est décernée à MM. :

Beugnot Pierre, facteur chef à Fourmies. Services militaires, 4 ans ; services administratifs, 25 ans.

Bogert Léon, facteur suburbain à Hazebroeck. Services militaires, 4 ans ; services administratifs, 30 ans.

Caschy Antoine, facteur rural à Montigny-Ostrevent ; services administratifs, 31 ans.

Duéré Désiré, facteur rural à Steenvoerde. Services militaires, 4 ans ; services administratifs, 25 ans.

Fréchet Charles, facteur chef à Lille ; services administratifs, 25 ans.

Laurent Ernest, courrier convoyeur à Hazebroeck ; services administratifs, 27 ans.

Lermont Edouard, courrier convoyeur à Lille ; services administratifs, 27 ans.

Marchand Joseph, facteur des Télégraphes à Valenciennes. Services militaires, 5 ans ; services administratifs, 25 ans.

Ouvléac Emile, facteur de ville à Lille ; services administratifs, 35 ans.

Peeters Louis, facteur de ville à Lille ; Services militaires, 1 an ; services administratifs, 22 ans.

Schepman Emile, facteur de ville à Roubaix ; services administratifs, 31 ans.

Verrier Léohard, facteur rural à Thiais. Services militaires, 4 ans ; services administratifs, 25 ans.

Wagenaar Théophile, facteur local à Go-

Le 21 décembre, j'avais vendu au sieur Durieux, haleur de bateaux à Don-Saint-Jean, une jument blanche moyennant le prix de 210 fr.

Cet individu n'avait sur lui que 140 fr. me les restant en promettant de me les verser le lendemain ou le surlendemain.

M. Durieux ne m'a pas versé les 70 fr. le lundi, et les bruits exacts ou inexacts qu'il m'a rapportés me de vous inquiéter, ayant couru, je me rendis avec M. Malley à Don-Saint-Jean et dans l'impossibilité où se trouvait mon débiteur de me régler le solde de ce qu'il me devait à après conversation, je repris possession de mon cheval.

Au lieu de venir toucher le lendemain ce qu'il m'avait versé et bien que j'eusse été en droit de lui réclamer les journées de travail de mon cheval, M. Durieux crut devoir déposer une plainte qui, d'ailleurs, n'eut aucun suite, les faits ayant été rétablis.

Comptant sur votre impartialité, je vous prie, d'agréer, Monsieur, mes civilités.

SCHUMACKER,
Cafetier et marchand de légumes,
Rue du Marquette, 194,
La Madeleine.

ROUBAIX

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE. — ROUBAIX 1911

Les Pays-Bas et l'Exposition

M. Elk, commissaire général des Pays-Bas à l'Exposition de Roubaix en 1911, M. Kats, commissaire délégué des Pays-Bas, MM. Knotebeck et Van Bennekom, membres du Comité Hollandais des Expositions Internationales, ont été reçus hier, par M. Eugène Mathon, président du Comité d'initiative et M. E.-O. Lami, commissaire général.

La Commission Néerlandaise a visité les travaux qui, sur tous les points des chantiers, se poursuivent avec une activité remarquable ; elle s'est montrée agréablement impressionnée par l'ampleur, l'importance de l'Exposition, les beaux sites du parc, l'harmonieuse architecture de nos vastes palais.

Ce soir, le sympathique conseil des Pays-Bas, à Lille, M. Ledieu-Dupuis, donnera, l'honneur de la délégation Néerlandaise, un grand dîner auquel assisteront les dirigeants de l'Exposition de Roubaix.

ACCIDENTS

Accident mortel. — On a trouvé, le 16 décembre, dans le fond de la forme de vau-doub n° 1, le cadavre d'un marin anglais, le nommé J. Frisks, âgé de 20 ans, du vapeur « Puritan ».

On suppose que le malheureux, qui venait regagner son navire ancré au Freycinet, W. trompé par l'obscurité, sera allé se jeter dans la cale.

Le corps a été transporté à la Morgue.

Les Ravageurs du Port. — Le nommé René Dufruy, âgé de 10 ans, a été arrêté sous l'accusation de vol de sucre dans un wagon en stationnement au Môle I.

ROBENDAEL

Incendie. — Un violent incendie s'est déclaré, hier matin, rue des Pêcheurs, à Robendael, dans une maison construite en bois, appartenant à Mue veuve Bertheloot, et habitée par M. Morin.

Malgré la rapidité des secours, le feu se propagea à la maison voisine. Les deux immeubles furent complètement détruits.

Au cours de l'incendie, un compteur à gaz fit explosion sans causer, heureusement, d'accidents de personnes. Mais la détonation fut si forte que les vitres des maisons voisines volèrent en éclats.

Les dégâts sont évalués à une vingtaine de mille francs.

NORD

Terrible accident à Courchelettes

Un terrible accident s'est produit mercredi après-midi, à la raffinerie de pétrole Paul Lecoq.

Le journalier Fernand Dagniaux, âgé de 18 ans, célibataire, originaire de Gougny-Artois (Pas-de-Calais), était occupé à son travail habituel à la cuve à souder dans laquelle se trouvait de la soude caustique quand soudain il perdit l'équilibre et tomba dans cette cuve.

Retiré aussitôt atrocement brûlé, il reçut les premiers soins du docteur Sorzaux, puis fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai où il est mort jeudi à dix heures du matin, après une nuit d'horribles souffrances.

DOUAI

Volé vio. — Pendant que M. Delaunay se trouvait, mercredi soir, dans un café de la place Lacroix, on lui a volé son vélo, qu'il avait laissé à la porte de l'établissement.

Feux de cheminées. — Mercredi 9 heures du matin, un violent feu de cheminée a éclaté 18, boulevard Desbèze, chez M. Vasseur, mais a été éteint sans suite.

Une heure plus tard un nouveau feu de cheminée s'est déclaré 22, rue de la Bouche, chez M. Demaire, et a été éteint avec l'aide des voisins.

AVESNES

Accidents. — A la fosse Dejardin, Auguste Tézier, âgé de 16 ans, travaillant à un doigt de la main gauche abîmée par un caillou et devra prendre 20 jours de repos. A l'ancien fosse, le mineur Alexis Evraud, 40 ans, de Frais-Marais, a été blessé à l'épaule gauche en faisant une chute.

15 jours de repos.

Portemonnaie perdu. — Mme Lelou, demeurant rue de Montigny, a perdu un portemonnaie contenant 75 francs.

La personne qui a été vue ramassant ce portemonnaie est invitée à le rapporter à la Mairie.

MONTIGNY-EN-OSTREVENT

La médaille de bronze des postes et télégraphes est conférée à M. Caucley, facteur rural au bureau de Montigny qui compte 31 ans de bons et loyaux services.

Toutes nos félicitations.

BOULOGNE

Le tramway de Carvin à Libercourt

Un nouveau service de tramway entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

Le prix des places est ainsi fixé : Carvin à abattoir ou abattoir à Carvin ; abattoir à Buquoy ou Buquoy à abattoir ; 3^e classe 0 fr. 10 ; 2^e classe 0 fr. 15 ; 1^e classe 0 fr. 20.

Carvin à Buquoy ou Buquoy à Carvin ; Buquoy à Libercourt ou Libercourt à Buquoy ; 3^e classe 0 fr. 15 ; 2^e classe 0 fr. 25 ; 1^e classe 0 fr. 30.

Abattoir à Libercourt ou Libercourt à abattoir ; 3^e classe 0 fr. 20 ; 2^e classe 0 fr. 30 ; 1^e classe 0 fr. 40.

Carvin à Libercourt ou Libercourt à Carvin ; 3^e classe 0 fr. 25 ; 2^e classe 0 fr. 40 ; 1^e classe 0 fr. 50.

L'horaire est prévu comme suit :

Départ de Carvin, matin : 6 h. 20, 7 h. 35, 8 h. 50, 10 h. 15.

Départ de Carvin, soir : 12 h. 10, 1 h. 55, 3 h. 35, 5 h. 25, 6 h. 40, 7 h. 45, 8 h. 55.

Arrivée à Libercourt, matin, 6 h. 35, 7 h. 50, 9 h. 15, et 11 heures.

Arrivée à Libercourt, soir, 12 h. 25, 2 h. 10, 3 h. 50, 5 h. 40, 6 h. 55, 8 heures, 9 h. 13.

Départ de Libercourt, matin, 7 heures, 8 h. 35, 9 h. 35, 11 h. 20.

Départ de Libercourt, soir, 12 heures, 12 h. 25, 4 h. 15, 6 h. 10, 7 h. 17, 8 h. 25, 10 heures.

Arrivée à Carvin, matin, 7 h. 15, 8 h. 50, 9 h. 55, 11 h. 35.

Arrivée à Carvin, soir, 1 h. 15, 2 h. 43, 4 h. 30, 6 h. 25, 7 h. 32, 8 h. 40, 10 h. 15.

Arrêts facultatifs à l'abattoir et à Buquoy pour voyageurs sans bagages.

Le départ de Libercourt ne sera jamais retardé au-delà de cinq minutes, quel que soit le retard des trains de la Compagnie du Nord.

La distribution des billets cessera deux minutes avant le départ du train.

Si les trains de la Compagnie du Nord ont du retard, en gare de Libercourt, les voyageurs ne pourront être conduits à Carvin qu'au train suivant Libercourt-Carvin.

Les voyageurs devront être munis de billets avant de monter dans le train.

BOULOGNE

A seize ans, dégoûté de la vie, un jeune homme se fait sauter la cervelle

Depuis environ deux ans, M. Triplet, marchand de vieux métaux et chiffons à Saint-Léger, avait... chez lui, son neveu, Georges Wadon, âgé de 16 ans, qui avait pour fonction de trier la marchandise emportée chaque jour.

Le besogne n'était pas très agréable et l'enfant n'avait pas de loisirs que celui-ci employait à lire des romans d'aventures.

Ces lectures finirent par lui dégoûter le cerveau à tel point que ce jeune homme partit un jour, sans dire rien à personne, pour se faire sauter la cervelle avec un vieux pistolet appartenant à son oncle. La nuit à six heures les voisins furent éveillés par des coups de feu.

Martin n'est pas le port. — Pour éloigner son bateau du quai, Olivier Louis, marin, 19 ans, plongea à deux ou trois reprises sans succès dans l'eau.

Celle-ci parvint à faire et emporta par le courant, Olivier fut précipité à la mer. Son cadavre n'a été repêché que deux heures plus tard.

BOULOGNE

Le délégué de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, M. Lecomte, a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.

M. Lecomte a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.

BOULOGNE

Le délégué de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, M. Lecomte, a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.

M. Lecomte a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.

BOULOGNE

Le délégué de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, M. Lecomte, a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.

M. Lecomte a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.

BOULOGNE

Le délégué de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, M. Lecomte, a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.

M. Lecomte a été reçu par M. le Maire de Boulogne, le 27 décembre.